

Bernard SALMON  
110, Rue Lepic, 110  
PARIS, 18<sup>ème</sup>, France/

28 Juillet 1951

Cher Camarade,

Le Comité pour la reconnaissance légale de l'objection de conscience en France, se propose d'écrire un ouvrage sur l'objection de conscience en France et dans le monde (Avec, espère-t-on, un texte de l'écrivain Albert Camus).

Dans cet ouvrage, et pour chaque pays, nous présenterons un ou deux cas typiques d'objection de conscience.

Pour cela, voudrais-tu m'envoyer une courte biographie d'un ou deux objecteurs les plus caractéristiques de ton pays ainsi que la copie d'une lettre de ce ou de ces objecteurs, lettre écrite dans leur prison et adressée à leurs parents ou à leur avocat et dans laquelle ils expriment leur idéal.

Je te remercie à l'avance de ta collaboration.

Fraternellement tien,

*Bernard Salmon*

Dr. Bruno Segre  
Italie

Bernard SALMON  
110, Rue Lepic  
PARIS, 18<sup>ème</sup>  
France

Braunschweig, le 30 Juillet 1951

Mon cher Ami,

Pat a dû te dire que j'allais t'écrire au sujet de notre travail à tous les deux en ce qui concerne les objecteurs de conscience en France et en Italie. J'ai vu ici Pioli qui m'a demandé d'examiner ce qui peut être fait pour la solidarité entre nos deux pays. J'en parlerais au mois de septembre aux camarades de notre Comité pour la reconnaissance légale. Je pense que nous aurons beaucoup de difficultés mais que nous arriverons quand même à nous organiser. Peut-être irai-je te voir l'année prochaine à moins que tu ne passes par Paris.

Je te joins une lettre pour te demander un service, il s'agit toujours de la défense de nos amis objecteurs/

A te lire bientôt, bien fraternellement,

*Bernard Salmon*

Bernard SALMON